**Zeitschrift:** Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

**Herausgeber:** Eidgenössischer Orchesterverband

**Band:** 13 (1952)

**Heft:** 3

**Rubrik:** Rapport annuel de la SFO pour l'année 1951

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

**Ad 12:** Les sections qui désireraient se charger de l'organisation de l'assemblée des délégués de 1953 sont priées d'en informer le président central par écrit.

IV. MUTATIONS

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue, comme nouvelle section de la SFO, à l'Orchestre de Hägendorf-Rickenbach (Soleure), dont le président est M. W. Flury-Zemp. Nombre des membres: 18. Date de l'admission: 1er mars 1952.

Au nom du comité central: R. Botteron, président central.

## Ehrenvolle Wahl

Das Eidg. Militärdepartement hat die musikalisch-pädagogische Oberleitung der Trompeter- und Tambourenausbildung in der Armee nebenamtlich **Herrn Prof. Dr. A.-E. Cherbuliez,** Mitglied der Musikkommission des EOV und Redaktor der «Sinfonia», übertragen. Wir gratulieren herzlich zu dieser ehrenvollen Wahl.

Für den Zentralvorstand: R. Botteron, Zentralpräsident.

## Une Nomination

Le Département militaire fédéral a désigné comme chef de l'instruction musicale des trompettes et des tambours de l'armée M. le professeur Antoine-E. Cherbuliez, membre de la commission de musique de la SFO et rédacteur de «Sinfonia». Nous félicitons cordialement M. Cherbuliez de cette nomination qui l'honore.

Au nom du comité central: R. Botteron, président central.

# *Rapport annuel de la SFO pour l'année 1951*

### Introduction

Suivant une tradition ancienne, nous autres Suisses, une fois le travail fait, nous nous arrêtons pour le contempler. C'est une bonne tradition, car les expériences du passé nous sont utiles pour l'avenir. — Bien que l'année qui vient de s'écouler n'ait pas apporté beaucoup de clarté dans la situation embrouillée du monde politique, nous sommes décidés à aller de l'avant avec confiance, et nous souhaitons sincèrement que les hommes d'Etat responsables s'abstiendront de recourir à des méthodes de violence pour résoudre les problèmes internationaux. Même si, dans ce grand concert de peuples, notre voix ne tient qu'une toute petite place, nous voulons prouver, au moyen de nos instruments, que la musique, ce bien précieux d'un peuple, résiste à toutes les tempêtes.

Pendant l'année 1951, un travail précieux a été fourni pour le développement de l'activité des orchestres. Dans toutes les régions du pays, la population a eu l'occasion d'écouter d'excellentes oeuvres musicales. De plus, des cours d'instruction ont été organisés, dans lesquels les participants ont fait du travail culturel sérieux.

Grâce à une subvention généreuse de la Confédération, dont nous allons parler en détail plus loin, nous avons enfin pu établir des plans à longue vue. Mais, avant d'entamer ces questions, rappelons les événements de l'année 1951:

**Assemblée des délégués**

L'assemblée des délégués ordinaire a eu lieu le 6 mai 1951 dans la ville historique de Zoug. Si la presse et certains membres influents des autorités ont souligné que l'ambiance de l'assemblée des délégués de la SFO se distinguait de celle d'autres réunions de ce genre, nous ne désirons pas nous prévaloir de cette louange, mais nous la considérerons comme une obligation de continuer dans cette voie et de nous rappeler toujours le proverbe: «C'est le ton qui fait la musique». Zoug a donc vu une réunion d'idéalistes venus non pas pour faire une critique néfaste, mais pour servir le développement de notre cause. L'afflux était impressionnant: 160 participants comprenant des représentants de 62 sections. Si nous nous demandons pourquoi le chiffre dépasse tous ceux qui ont été enregistrés jusqu'ici, nous devons admettre que la ville de Zoug et le Cäcilienorchester avaient un attrait tout particulier; mais nous aimons à croire, néanmoins, que l'intérêt et la compréhension pour les faits et gestes de la fédération ont aussi sensiblement augmenté. C'est là une constatation fort réjouissante qui fait honneur à la SFO.

Le but principal de l'assemblée des délégués était la liquidation des affaires statutaires (voir procès-verbal dans les nos 6/7 1951 de «Sinfonia»). En premier lieu, il s'agissait d'accepter et de mettre en vigueur le nouveau projet des statuts, ce qui fut fait en peu de temps.

La veille, dans la salle comble du Casino, le Cäcilienorchester de Zoug a donné un très beau concert avec le célèbre pianiste Paul Baumgartner. Chef d'orchestre, soliste et orchestre ont été applaudis frénétiquement. Après le concert, ce furent d'autres divertissements avec le concours du ballet du théâtre, un chanteur, une cantatrice et le fameux cabaret «Durzug». Chaque production a eu un succès éclatant non seulement auprès des délégués, mais aussi auprès des nombreux Zougois accourus pour assister à ces représentations. — Dimanche, avant l'assemblée, a eu lieu, en l'honneur des délégués, une exécution de la «Messe du couronnement» de Mozart à l'église St-Michel.

L'assemblée de 1951 constituera une pierre d'angle dans l'histoire de la SFO. Nous espérons vivement qu'en 1952, Balsthal pourra accueillir autant, sinon davantage, de délégués.

Nous adressons, une fois encore, nos remerciements les meilleurs au Cäcilienorchester, à son président actif, M. A. Weiß, et à son chef, M. H. Flury, pour l'organisation impeccable de l'assemblée de 1951 et pour ses belles productions musicales.

**Vétérans fédéraux**

Depuis quelques années déjà, les assemblées des délégués se clôturent par la nomination, au titre de vétérans fédéraux, des membres ayant plus de 35 ans d'activité. A Zoug, cet honneur a été conféré à 2 dames et 13 messieurs, dont les noms ont été mentionnés dans les numéros 6/7 1951 de «Sinfonia».

**Autorités de la SFO**

a) Comité Central. Il a été le même qu'en 1950, soit:

| | |
|---|---|
| Président: | Robert Botteron, Berne |
| Vice-président: | Paul Schenk, Wil |
| Secrétaire: | Louis Zihlmann, Soleure |
| Caissier: | Ernest Meisterhans, Winterthour |
| Bibliothécaire: | Carlo Olivetti, Staefa |

Au cours de l'année passée, le comité central a tenu 4 séances d'une durée d'un jour chacune, soit le 4 mars à Berne, le 5 mai à Zoug, le 2 septembre à Zurich et le 18 novembre à Winterthour. D'autre part, bien des affaires ont été liquidées par correspondance.

b) Commission de musique. Elle est restée composée de:

MM. G. Feßler-Henggeler, chef d'orchestre, à Baar, président,
Dr Ed. M. Fallet, à Berne, et
Professeur A.-E. Cherbuliez, à Zurich.

Elle s'est réunie le 5 mai à Zoug pour établir la liste des nouveaux achats pour la bibliothèque centrale.

Toutes les autres questions ont été liquidées par correspondance.

**Mutations**

Plusieurs sociétés ont été admises en 1951. Nous n'avons toutefois pas encore atteint notre but, car trop nombreux sont encore les orchestres qui ne sont pas fédérés. Les sections de la SFO doivent nous signaler les orchestres auprès desquels elles auront fait une propagande verbale, plus utile qu'un envoi quelconque de circulaires.

Les mutations suivantes sont à signaler pour 1951:

Sorties: Orchestre Le Sentier (31. 12. 51)
Orchestre paroissial Wallisellen (31. 12. 51)

Ces deux sections ont dû suspendre leur activité par suite du départ de membres, ce qui est fort regrettable. Souhaitons que, dans un proche avenir, nous pourrons les compter de nouveau parmi nos membres.

Exclusion: Orchestre Estavayer-le-Lac (5. 5. 51), cette section n'ayant pas rempli ses obligations.

Entrées: Orchestre du Foyer, Moutier (1. 1. 1951)
Orchestre de Sins (1. 1. 1951)
Orchestre de Pratteln (1. 8. 1951)
Orchestre de Renens (18. 11. 1951)
Orchestre de Thusis (31. 12. 1951)

| | |
|---|---|
| Effectif: Le 1. 1. 1951 | 111 sections |
| Sorties | 2 sections |
| Exclue | 1 section |
| Entrées | 5 sections |
| le 31. 12. 1951 | 113 sections |

**Finances**

Les comptes de la SFO ne pourront être bouclés que dans quelques semaines et paraîtront dans un des prochains numéros de «Sinfonia».

**Conférences de présidents**

Tenant compte des billets du dimanche, le comité central a fixé les conférences régionales de présidents prévues pour 1951 aux mois de janvier et février 1952. Au début des conférences, les participants entendront un exposé d'un membre de la commission de musique, M. le Dr Ed. M. Fallet.

**Cours de directeurs**

De même, les cours de directeurs ont été déplacés dans l'époque de janvier à mars 1952, l'expérience ayant démontré que les mois prévus, novembre et décembre, n'étaient pas favorables. Les billets du dimanche seront encore délivrés pendant cette période.

Malgré ces circonstances, les inscriptions à ces cours sont relativement trop peu nombreuses. La SFO fait des sacrifices pour l'instruction de ses membres. Ses cours ne s'adressent pas seulement aux directeurs, car le conférencier présente ses instructions d'une manière accessible à chacun. Les circulaires adressées aux sections devraient être lues à tous les membres actifs. Tous ceux qui veulent développer leur culture musicale sont cordialement invités à y assister. Le programme de ces cours traite des formes de la musique orchestrale et des tâches qu'elles présentent au chef d'orchestre.

Nous remercions ici, en sus du directeur dévoué de ces cours, les sections qui ont bien voulu en assumer l'organisation matérielle: Orchestre KV Lucerne, orchestre de la ville, Olten, et orchestre de Wil. Nous disons également notre reconnaissance aux directeurs des écoles de ces villes, qui ont mis des locaux scolaires appropriés à notre disposition.

**Statuts**

Les statuts approuvés par l'assemblée des délégués de 1951, ont été imprimés et remis aux sections. A cette occasion, nous aimerions conseiller aux comités de section d'établir un dossier des correspondances avec la SFO. Lors d'un changement à la présidence, le dossier complet est alors remis au successeur qui

peut facilement s'orienter. Il est désagréable de recevoir des lettres de nouveaux présidents qui annoncent n'avoir ni statuts ni directives. La SFO se verra obligée de ne délivrer de nouveaux imprimés que contre rémunération.

**Bibliothèque**

Par suite du changement de bibliothécaire, la bibliothèque a été transférée de Stäfa à Lützelflüh en été 1951. L'ancien bibliothécaire a mis la main à la pâte à cette occasion et a fourni un labeur dont on arrive à peine à se faire une idée. Quant au nouveau bibliothécaire, il est entré en fonction avec une aisance remarquable.

Les nouvelles acquisitions musicales ont atteint en 1951 la valeur de 1500 francs. Les titres de ces acquisitions ont paru dans «Sinfonia» et ont été communiqués aux sections sous forme d'annexes au nouveau catalogue. Si les sections ont pris la peine d'employer ces annexes comme il convient, leurs catalogues seront toujours au point et les commandes pourront alors comprendre les données indispensables: catégorie, compositeur, oeuvre, page etc. ce qui facilitera leur exécution rapide. L'observation des délais de prêt laisse souvent à désirer. Ce fait ne peut que gêner le travail des autres sections. Pour le surplus, nous renvoyons nos lecteurs au rapport du bibliothécaire.

**Subvention fédérale**

Dans sa lettre du 8. 1. 51, le Département fédéral de l'Intérieur nous a informés que le budget de 1951, approuvé par les Chambres fédérales, allouait fr. 1000.— de subvention à notre association. Ainsi qu'il ressort de nos comptes, l'équilibre financier serait mis en péril sans cette subvention, et le développement si nécessaire de notre bibliothèque centrale serait impossible. Nous avons appris avec une grande satisfaction que, lors de la discussion du budget de 1951, les Chambres fédérales ont, derechef, voté une même subvention pour 1952.

Le 12 juillet 1951, le Département fédéral de l'Intérieur nous a informés que, sur proposition du Conseil fédéral, les Chambres fédérales avaient décidé de faire bénéficier la SFO d'une subvention extraordinaire de fr. 10 000.— en reconnaissance du grand travail accompli dans le domaine de la diffusion de la bonne musique. Cette somme a été prélevée sur le bénéfice de l'action de l'écu fédéral frappé à l'occasion du centenaire de la constitution de 1848. Cette surprise inattendue a pleinement réjoui toutes nos sections et contribuera certainement à les faire travailler avec un courage renouvelé. Le comité central proposera à la prochaine assemblée des délégués de verser cette somme au fonds des achats de musique. Chacun comprendra tout le parti que la commission de musique pourra tirer d'une telle aubaine. Nos remerciements chaleureux vont à toutes les instances qui nous ont si richement dotés. La confiance qui nous a été ainsi témoignée ne le sera pas en pure perte.

**Dons**

MM. Boltshauser et Roos nous ont remis, le premier une oeuvre de sa composition, le second plusieurs oeuvres complètes. Nous remercions chaleureusement ces deux donateurs.

A son tour, notre membre d'honneur, Joseph Lauber de Genève, nous a donné «Quatre morceaux d'église pour orchestre», oeuvre nouvelle dédiée à la SFO. Cette oeuvre est plutôt écrite pour des sections de faible effectif. Les partitions doivent encore en être recopiées. «Sinfonia» indiquera, en temps voulu, le moment où ces oeuvres pourront être retirées de la bibliothèque. Que M. Lauber veuille trouver ici notre plus chaud merci pour ce don magnifique.

**Suisa** (Société Suisse des Auteurs et Editeurs)

Notre représentation au sein de la Commission d'arbitrage de la SUISA ne subit aucun changement.

Dans le courant de l'année, la SUISA nous a informés que le tarif pour les droits d'auteur auquel nos sections sont soumises était dénoncé pour le 31. 12. 51. En même temps elle nous a soumis un projet de nouveau tarif, projet duquel il ressort que les taux pour nos sections passeront de fr. —.60 à —.70 par membre. Après examen de ce projet, le comité central a informé la SUISA que la SFO acceptait cette augmentation. En date du 5 septembre 1951 a eu lieu à Lausanne une séance de la Commission d'arbitrage. Cette commission a décidé la mise en vigueur du nouveau tarif. Les points suivants nous intéressent:

a) Les sections qui paient leur cotisation avant le 1er février ont droit à une remise de 10%.
b) Les sections pourront faire exécuter de la musique par d'autres ensembles (orchestres de danse, jodleurs, etc.) lors de deux manifestations récréatives au cours de l'année civile.
c) La validité des nouveaux contrats aura une durée de 5 ans, dès le 1. 1. 52.

La SUISA se mettra directement en relation avec les sections.

**«Sinfonia»**

L'organe officiel de la SFO a paru en 1951 sous forme de 4 numéros simples et de 4 numéros doubles. Malheureusement, de gros retards se sont de nouveau produits dans la parution de notre organe. Le comité central fait tous ses efforts pour que «Sinfonia» soit remis régulièrement aux sections.

En suite de l'augmentation du prix du papier et des allocations de renchérissement au personnel de l'imprimerie, l'éditeur s'est vu obligé de demander une augmentation de fr. —.50 par abonnement. Le comité central, après examen de cette demande, en a admis le bienfondé et a, en conséquence, accepté l'augmentation dès le 1er janvier 1952. Cette augmentation, inévitable, ne doit pas entraîner une diminution des abonnés.

**Sections**

Les programmes des concerts des différentes sections, publiés dans «Sinfonia», montrent un réel progrès dans leur composition. Certains d'entre eux sont des modèles. Toutes nos sections font de gros efforts pour répandre le goût de la bonne musique. Notons que les exécutants sont, heureusement, les tout premiers à profiter de cette orientation. L'organisation de concerts d'abonnement

est devenue une tradition intéressante dans plusieurs de nos grandes localités. Nous nous réjouissons pleinement de ce fait. L'exécution d'oratorios, de messes, de festivals, d'opéras, d'opérettes, les concours de nos sections aux cérémonies d'admission des jeunes citoyens à la vie publique ainsi que l'organisation de sérénades témoignent de la diversité de leur travail. Nous comptons souvent 10 à 20 exécutions d'une grande oeuvre dans un très court laps de temps.

Le comité central constate avec plaisir que, dans tout le pays, on a oeuvré avec zèle et dévouement dans un sens éducatif et culturel. Quelques sections ne travaillent que pendant l'hiver. La pause estivale leur est certainement nuisible. Nous aimerions leur conseiller un travail suivi, condition primordiale d'un succès certain.

La statistique de 1951 indique une moyenne de 7 concerts et de 42 répétitions par section, ce qui est considérable.

**Nécrologie**

Deux directeurs de sections sont décédés en 1951: Alois Sigrist de Meggen, qui a été frappé au milieu d'un concert, et Robert H. Grisch de Wallisellen. Ces deux directeurs ont travaillé de longues années avec succès à la tête de leurs sections. Nous renvoyons nos lecteurs aux articles nécrologiques parus dans les numéros 6/7 et 8/9 de «Sinfonia» 1951. La SFO gardera d'eux un bon souvenir.

**Divers**

Nous regrettons de devoir, une fois de plus, signaler l'indifférence de quelques rares présidents de sections. Pourtant, le travail effectué par la SFO devrait les intéresser. Nous avons besoin de l'appui de tous, sans exception, afin que la précieuse aide financière et morale de la Confédération soit totalement justifiée.

Que tous les comités, directeurs et membres de toutes nos sections soient remerciés de leur travail utile et désintéressé. Que toutes les autorités, fédérales, cantonales, communales et paroissiales, ainsi que les membres passifs qui s'intéressent à la vie de nos sections trouvent ici le même sincère remerciement.

Je remercie également mes collègues du comité central, les membres de la commission de musique, le rédacteur et l'éditeur de «Sinfonia» de leur appui inconditionné.

Berne, le 26 janvier 1952 SOCIETE FEDERALE DES ORCHESTRES

Le président: R. Botteron

## *Rapport du bibliothécaire pour 1951*

Le 28 mai 1951, la bibliothèque a été transférée de Stäfa à Lützelflüh. Je remercie mon prédécesseur, C. Olivetti, membre d'honneur de la SFO, pour son aide précieuse à l'occasion du déménagement. Le service des prêts dût être assuré